TRAVERSÉE DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

De Cauterets à Gavarnie

FICHE TECHNIQUE I randonnée itinérante liberté I 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

Sur quelques morceaux choisis du GR 10, ce superbe enchaînement de lieux mythiques des Pyrénées occidentales s'effectue l'été, avec l'eau comme fil conducteur.
De Cauterets la "sulfureuse", aux légendaires cascades du Pont d'Espagne, des tranquilles lacs d'Embarrat au bouillonnant "barranco" d'Ossoue, de la plus haute cascade d'Europe du cirque de Gavarnie au calme gave d'Estaubé.
L'eau, richesse première de notre environnement naturel, égayera cette traversée avec des hébergements chaleureux et à l'organisation rodée par des années de pratique.

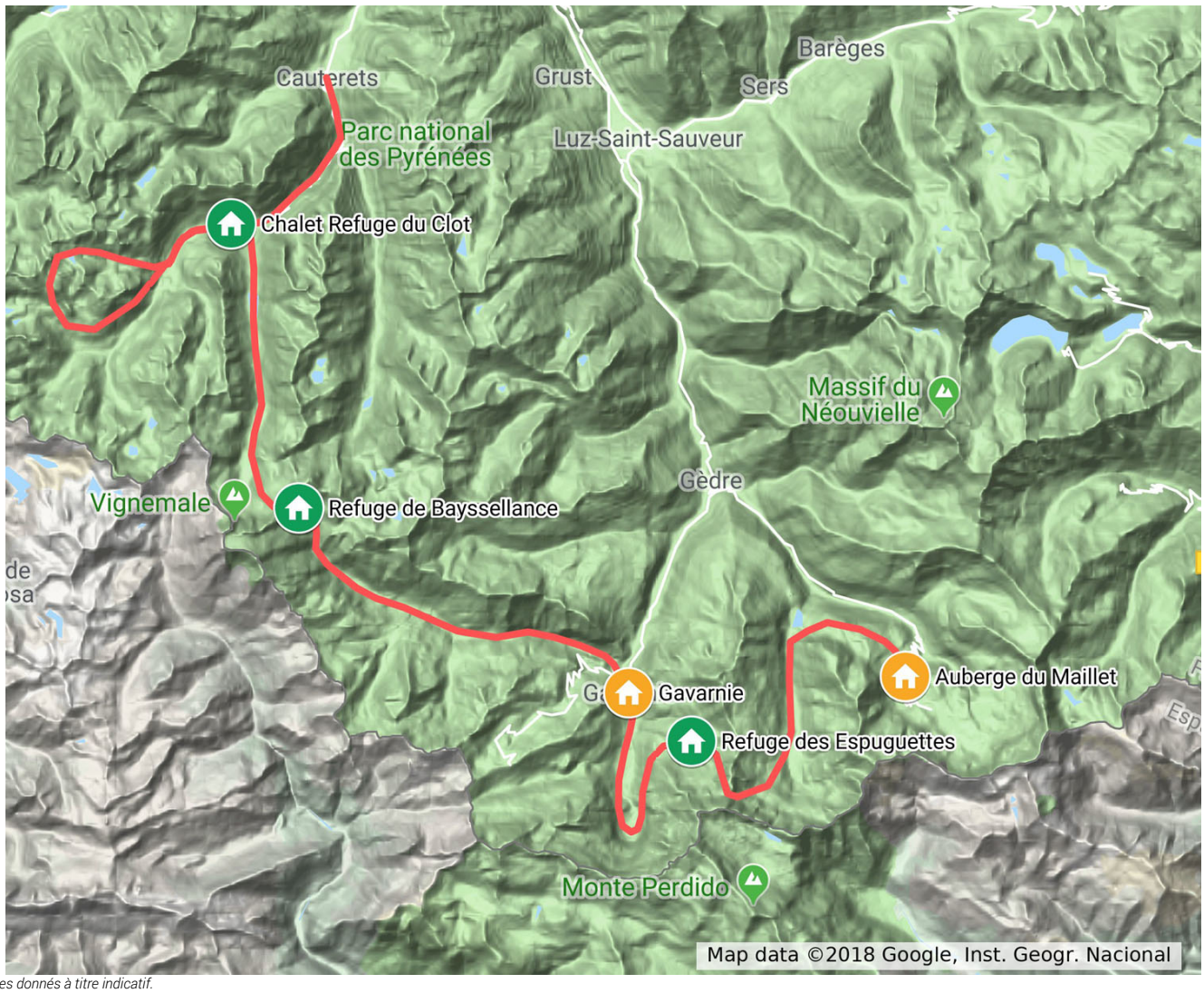

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

Départ possible tous les jours de juin à septembre

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en demi-pension
- Transport des bagages à Gavarnie le j4 et à Troumouse le j6 (cf. « portage et transport des bagages »)
- Transferts prévus au programme
- 1 dossier de voyage avec cartes, topoguide, traces GPS (dossier supplémentaire 25€).

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et de séparation
- Pique-niques
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Douches payantes dans les refuges
- Assurances

> Minimum 2 personnes
> Réduction "mini-groupe", nous consulter

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : de la ville montagnarde et thermale de Cauterets, agréable montée ombragée, parsemée de superbes cascades jaillissant toutes plus fort les unes que les autres (Lutour, Ceriset, Pont d'Espagne…). Nuit au chalet-refuge du Clot (1 562 m).
4 heures 30 de marche, + 800 m ; - 150 m de dénivelé.

Jour 2 : boucle par le plateau du Cayan, les lacs de l'Embarrat, du Pourtet et Nère. Passage au très renommée refuge Wallon, au cœur de la vallée du Marcadau. La descente, douce et agréable, se fait au fil de l'eau, le long du gave éponyme. Nuit au chalet-refuge du Clot (1 562 m).
6 heures de marche, + 850 m ; - 850 m de dénivelé.

Jour 3 : remontée de la vallée glaciaire de Gaube et son célèbre lac. Parmi les isards curieux du parc national, on accède au paysage bucolique des Oulettes de Gaube fait de méandres et de prairies humides. Passage au pied du Vignemale et de sa Pique Longue. Nuit en altitude au refuge de Baysselance (2 651 m).
5 heures de marche, + 1200 m ; - 90 m de dénivelé.

Jour 4 : après avoir contourné le Petit Vignemale, les grottes de Bellevue ne nous serviront pas de gîte… Joli balcon au-dessus du Barranco d'Ossoue, puis descente au milieu des marmottes par les Oulettes d'Ossoue. Nuit en gîte à Gavarnie.
5 heures de marche, + 200 m ; - 1500 m de dénivelé.

Jour 5 : par de beaux balcons au cœur du cirque de Gavarnie où abondent les vautours, agréable élévation vers le plateau du Pailla, après une vaporisation rafraîchissante sous la grande cascade. Nuit au refuge des Espuguettes (2 027 m).
4 heures 30 de marche, +900 m ; - 200 m de dénivelé.

Jour 6 : au pied des deux Astazou, sommets jumeaux encadrant le magnifique couloir Swan, une montée au milieu de belles prairies puis à travers le passage étroit de la Hourquette d'Alans nous fait passer dans le cirque d'Estaubé. Descente sinueuse puis le long du gave d'Estaubé, parfois sous le vol du percnoptère pour rejoindre le barrage des Gloriettes. Nuit en refuge-auberge de montagne dans le cirque de Troumouse.
5 heures 30 de marche, + 700 m; - 900 m de dénivelé.

Jour 7 : petit transfert, et fin du séjour à Pierrefitte-Nestalas ; ou, si vous êtes en voiture, possibilité de balade dans le cirque de Troumouse.

▻ Nota bene
La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 8 h à Troumouse (Gèdre, 65) OU à 9 h à Cauterets (65). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Il est impératif de nous préciser à l'inscription votre moyen de locomotion :

1. Accès en train : le jour 1 à 9 h à Cauterets (65) ou départ directement à pied de votre hébergement de la veille en y laissant vos bagages suiveurs. Il est impératif de nous indiquer le nom de votre hébergement.

2. Accès en voiture : rendez-vous à l'auberge du Maillet (Tél. 05.62.92.48.97) dans le cirque de Troumouse sur la commune de Gèdre (65) **le jour 1 à 8 h** où un transporteur vous attendra pour vous conduire à Cauterets au départ de la première randonnée.

Fin du séjour : le jour 7 après le petit-déjeuner à Troumouse ou vers 10 h à Pierrefitte-Nestalas (65).

1. Retour en train : rendez-vous à **9 h le jour 7** à l'auberge du Maillet sur la commune de Gèdre (65) où un transporteur vous attendra pour vous conduire à la gare SNCF de Pierrefitte-Nestalas.
2. Retour en voiture : fin du séjour après le petit-déjeuner à Troumouse où votre véhicule est stationné.

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Cauterets (65).
- Par la route depuis Toulouse, suivre direction Tarbes, Lourdes, puis aller à Luz-St-Sauveur, suivre direction Gavarnie, et juste après Gèdre, prendre la direction du cirque de Troumouse. Passer le hameau de Héas pour arriver à l'auberge du Maillet et y laisser votre véhicule pour la semaine. Compter environ 1H15 depuis la sortie de l'autoroute.

Parkings :

- à l'auberge-refuge du Maillet dans le cirque de Troumouse.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.
- en voiture : auberge-refuge du Maillet (tél. 05.62.92.48.97) dans le cirque de Troumouse à Gèdre (65)
- en train : gîte Beau Soleil (tél. 05 62 92 53 52) à Cauterets
- en train : hôtel Le Sacca (tél. 05 62 92 50 02) à Cauterets

HÉBERGEMENT & REPAS

En gîte (2 nuits) et en refuge gardé (4 nuits).

Nuit en gîte d'étape
C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective… Le linge de toilette n'est pas fourni.
Nuit en refuge de montagne
Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en demi-pension (dîner + petit-déjeuner). Les boissons et les repas de midi ne sont pas compris. Selon les parcours, vous pourrez soit déjeuner le long du chemin, soit vous ravitailler dans la journée ou le soir à l'étape, soit commander des pique-niques auprès de vos hôtes. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

NIVEAU

En moyenne chaque jour : 800 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives. Terrain : bons sentiers. En début de saison, il est possible de rencontrer quelques névés.

Dénivelé positif maximum : + 1 200 m
Dénivelé total en montée : + 4 650 m
Dénivelé total en descente : - 3 690 m
Altitude mini / maxi de passage : 930 m / 2 734 m

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7
Dénivelé positif	+ 800 m	+ 850 m	+ 1200 m	+ 200 m	+ 900 m	+ 700 m	-
Dénivelé négatif	- 150 m	- 850 m	- 90 m	- 1500 m	- 200 m	- 900 m	-
Durée de marche	4 h 30	6 h	5 h	5 h	4 h 30	5 h 30	-

NB : *la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).*

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Le jour 1 : portage des affaires personnelles pour les 3 nuits à venir
Le jour 2 : portage des affaires personnelles pour la journée car même hébergement le jour 1 et le jour 2
Le jour 3 : portage des affaires personnelles pour les 3 nuits en cours
Le jour 4 : portage des affaires personnelles pour les 3 nuits en cours
Le jour 5 : portage des affaires personnelles pour la nuit en refuge à venir, vos affaires ayant été transférées de Cauterets à Gavarnie
Le jour 6 : portage des affaires personnelles pour une seule nuit, vos affaires étant transférées de Gavarnie au maillet

Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Pour organiser au mieux la logistique nous vous prions d'indiquer sur vos bagages (étiquettes fournies) le nom de la personne responsable du groupe (qui a réservé la randonnée).

TRANSFERTS

- Jour 1 (si arrivée en voiture) à 8 h de l'auberge du Maillet à Cauterets (1 h)
- Jour 7 (si retour en train) à 9 h de l'auberge du Maillet à Pierrefitte-Nestalas (30 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés ; cependant d'autres personnes peuvent également effectuer le même transfert que vous, ainsi nous vous prions d'être ponctuel et de ne pas décaler l'horaire qui a été fixé.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).
> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).
> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.

- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pourquoi pas :
- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :
– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;

– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.
L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement…), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation
Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement
Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour
Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.

RANDONADES 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 info@randonades.com www.randonades.com
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001- IM066100022
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution 92000 NANTERRE